

Les conditions climatiques de la dernière semaine ont permis un important progrès du maïs ensilage de l'ordre de 3 à 4 % de matière sèche partout en Wallonie.

Au **centre du pays** et en **région jurassique**, il devient urgent de récolter les variétés précoces qui dépasseront bientôt le stade optimal de maturité. D'autant plus que les conditions météorologiques sont pleinement estivales cette semaine. Les variétés plus tardives, majoritairement emblavées dans ces régions, suivent de près et les situations les plus favorables peuvent déjà se récolter cette semaine. Dans tous les autres cas, il faut planifier la récolte de ces variétés au plus tard durant la prochaine semaine. Pour les semis du mois de mai, un retard moyen de 2 à 3 % de MS est actuellement observé partout en Wallonie.

**Ailleurs au sud du sillon Sambre-et-Meuse**, la progression est également importante. De plus, avec les conditions estivales de cette semaine, une très forte progression est pressentie pour les prochains jours.

Dans le Condroz, les conditions les plus favorables se récoltent donc dès cette semaine (semis et variétés précoces, parcelles bien exposées, ...). Les variétés plus tardives pourront se récolter dès la fin de cette semaine et certainement la semaine prochaine (semaine du 21 septembre).

En Famenne et en région herbagère liégeoise, les meilleures parcelles accusent toujours un léger retard par rapport aux autres régions, sauf la Famenne ouest qui reste en avance. Selon les fortes progressions attendues, les variétés précoces pourront se récolter là-bas à partir de la fin de cette semaine tandis que les variétés plus tardives atteindront partout le stade optimal dans une semaine à 10 jours, soit des récoltes à prévoir autours du 24-25 septembre. Pour la fin du mois de septembre, il ne restera guère plus à récolter que les semis tardifs, après une coupe d'herbe par exemple.

En Ardenne, les premiers prélèvements indiquent des variétés ultra-précoces se situant entre 25 et 28 % de MS et des variétés très précoces entre 23 et 27 % de MS. Deux semaines de patience seront probablement encore nécessaires mais ces excellentes conditions climatiques vont sans aucun doute permettre de récolter des maïs à pleine maturité dans ces régions plus froides.

Nous continuons à suivre cette situation très particulière grâce à nos prochains prélèvements.

**Le Centre Pilote Maïs**

**Situation des maturités du maïs ensilage**  
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 38 du 14 au 21/09/2020)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 14 au 21/09/2020	Du 16 au 23/09/19	Du 17 au 24/09/18	Du 14 au 21/09/2020	Du 16 au 23/09/19	Du 17 au 24/09/18
<b>Zone Limoneuse Est +Basse Meuse</b> (Eben-Emael, Geer, Oleye, Perwez, Piétrain, Visé)	<b>De 34 à 37 %</b>	30,5 %	Réc	<b>De 31 à 34 %</b>	28,5 %	Réc
<b>Zone Limoneuse Centre + Sablo-limoneuse</b> (Bossut, Bothey, Ernage, Lecluse, Obaix, Réves)	<b>De 33 à 36 %</b>	30,5 %	Réc	<b>De 31 à 34 %</b>	28,5 %	Réc
<b>Zone Limoneuse Ouest</b> (Ath, Dour, Melles, Ostiches, Soignies, Villers-Saint-Amand)	<b>De 32 à 35 %</b>	31,5 %	Réc	<b>De 30 à 33 %</b>	29,5 %	Réc
<b>Campine hennuyère</b> (Baudour, Jurbise, Quevaucamps, Stamburges, Villerot, Wadelincourt)	<b>De 34 à 37 %</b>	31,5 %	Réc	<b>De 33 à 36 %</b>	30,5 %	Réc
<b>Condroz Ouest</b> (Biesme sous Thuin, Flavion, Gerpinnes, Gozée, Momignies, Yves-Gomezée)	<b>De 31 à 34 %</b>	27,5 %	Réc	<b>De 28 à 31 %</b>	27 %	Réc
<b>Condroz Centre</b> (Ciney, Courrière, Crupet, Gesves, Liroux, Natoye)	<b>De 31 à 34 %</b>	26,5 %	Réc	<b>De 29 à 32 %</b>	25,5 %	Réc
<b>Condroz Est</b> (Bois-et-Borsu, Clavier, Nandrin, Neuville-en-Cdz, Rotheux, Warzée)	<b>De 31 à 34 %</b>	27,5 %	Réc	<b>De 29 à 32 %</b>	27 %	Réc
<b>Famennne Ouest</b> (Chimay, Franchimont, Mariembourg, Mesnil-St-Blaise, Neuville, Villers-le-Gambon)	<b>De 31 à 34 %</b>	27,5 %	Réc	<b>De 28 à 31 %</b>	26,5 %	Réc
<b>Famennne Centre</b> (Aye, Gozin, Harsin, Haversin, Montgauthier, Roy)	<b>De 29 à 32 %</b>	27,5 %	Réc	<b>De 27 à 29 %</b>	26,5 %	Réc
<b>Famennne Est</b> (Bomal, Grandhan, Herbet, Izier, My, Somme-Leuze)	<b>De 28 à 31 %</b>	26,5 %	Réc	<b>De 27 à 30 %</b>	25 %	Réc
<b>Région Herbagère Liégeoise</b> (Aywaille, Henri-Chapelle, Herve, Louveigné., Sprimont, Theux)	<b>De 29 à 32 %</b>	28,5 %	Réc	<b>De 28 à 31 %</b>	26,5 %	Réc
<b>Région jurassique</b> (Aix-sur-Cloie, Autelbas, Châtillon, Etalle, Saint-Vincent, Schockville)	<b>De 33 à 36 %</b>	30,5 %	Réc	<b>De 30 à 33 %</b>	28,5 %	Réc

Les avertissements sont disponibles sur le site du CIPFs ([www.cipf.be](http://www.cipf.be)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.